

COALITION CENTRAFRICAINE POUR LA COUR PENALE  
INTERNATIONALE  
(CCCPI)

Email : [coalitioncpi\\_rca@yahoo.fr](mailto:coalitioncpi_rca@yahoo.fr)

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA JUSTICE

**RAPPORT DES ACTIVITES**

CONFERENCE DE DEBAT

« LUTTONS ENSEMBLE CONTRE L'IMPUNITE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR UNE JUSTICE  
EQUITABLE »



Photo de famille

Dans le cadre des manifestations relatives à la Journée Internationale de la Justice, célébrée le 17 juillet de chaque année, la Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale en partenariat avec l'ONG WORLD FEDERALIST MOVEMENT et l'INSTITUTE FOR GLOBAL POLICY, a organisé le samedi 22 juillet 2017, une conférence débat autour du thème : « ***Luttons ensemble contre l'impunité en République Centrafricaine pour une justice équitable*** ».

La conférence débat a démarré à 10 h00 par la présentation des objectifs poursuivis par la Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale et

l'importance de la célébration de la Journée Internationale de la Justice, dans le cadre de la lutte contre l'impunité sous toutes ses formes.

Les personnalités et activistes des droits de l'homme ici désignés ont constitué le panel à savoir :

- Me **Bruno Hyacinthe GBIEGBA**, Coordonnateur Adjoint de la Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale (CCCPI) ;
- Me **Célestin NZALA**, Conseil en second des victimes dans l'affaire Jean Pierre BEMBA, Président de l'Association Avocats Sans Frontières Centrafrique (ASF-RCA);
- Magistrat **Emmanuel Rufin NDAKALA**, 3<sup>e</sup> Avocat Général près la Cour de Cassation de la République Centrafricaine;
- Mr **Gervais BODAGAY**, Assistant Chargé de Sensibilisation sur le terrain du Bureau Extérieur de la Cour Pénale Internationale en République Centrafricaine.
- Magistrat **Alain TOLMO**, Substitut du Procureur près la Cour Pénale Spéciale.



Les Panelistes

Dans ses propos liminaires, le Coordonnateur Adjoint de la CCCPI a mis un accent sur la situation que traverse la République Centrafricaine caractérisée par les violations massives, systématiques et répétées des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

En effet, depuis le déclenchement de la crise militaro politique en 2012, la République Centrafricaine est restée le théâtre des opérations de grandes criminalité, de terrorisme et autres atrocités occasionnant des milliers de pertes en vies humaines, le déplacement de plusieurs personnes, des incendies

de villages et villes, qui sont restées impunies depuis plus d'une vingtaine d'années.

Ainsi, chacun des Panelistes a pris la parole pour développer, les questions liées à la coopération judiciaire entre les Etats, les intérêts politiques que défendent certains Etats qui soutiennent l'amnisties à accorder aux présumés criminels, les stratégies de la Cour Pénale Internationale dans la poursuite de certains criminels, les procédures et l'opérationnalisation de la Cour Pénale Spéciale, l'Affaire **Jean Pierre BEMBA** devant la Cour Pénale Internationale, la situation des victimes et les modes de réparations.



Vue de la salle

Suite à ces présentations, plusieurs préoccupations ont été soulevées par les participants parmi lesquelles nous pouvons noter :

- a) Les pays qui ne sont pas parties au Statut de Rome et qui refusent de coopérer avec la Cour Pénale Internationale, dans de l'Afrique du Sud qui a refusé d'arrêter le Président Soudanais Omar El Béchir ;
- b) La question de poursuite de certains éléments du MLC de **Jean Pierre BEMBA** ;
- c) Les enjeux de la lutte contre l'impunité par la CPI, la CPS et les juridictions nationales, pour ne pas assister à l'acquittement de certains criminels ;
- d) Le climat de l'insécurité et la poursuite des criminels ;
- e) La poursuite de sieur Dominic ONGWEN, un des Commandants de la LRA arrêté en République Centrafricaine et déféré devant la Cour Pénale Internationale ;
- f) La crainte des victimes de voir une justice à double vitesse ;
- g) La question de certains criminels qui sont en liberté ;

h) Les crimes commis par troupes Tchadiennes en République Centrafricaine.

Ainsi, les Panelistes ont répondu aux différentes questions posées en apportant des éclaircissements aux préoccupations soulevées par les Journalistes et autres participants.

En conclusion, le Vice Coordonnateur de la Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale Me **Bruno Hyacinthe GBIEGBA** avant de mettre un terme à cette activité, a bien voulu remercier toutes les Organisations de la Société Civile Centrafricaine pour leur mobilisation dans la réussite de cette Journée Internationale de la Justice tout en leur adressant les vifs remerciements de la Coalition.

Les mêmes remerciements ont été également adressés aux Partenaires dont WORD FEDERALIST MOVEMENT et l'INSTITUT FOR GLOBAL POLICY, pour leur appui multiforme dans la réalisation de cette activité.

A la fin des activités, Me **Bruno Hyacinthe GBIEGBA** a accordé une interview aux Journalistes venus nombreux à cette conférence.



C'est sur une note de satisfaction que cette conférence débat a pris fin

*Fait à Bangui, le 22 juillet 2017*

*Le Rapporteur*

**Mr GOUE MOUSSANGOE Anicet Thierry**

.....  
Coalition Centrafricaine Pour la Cour Pénale Internationale (CCCPI – RCA)

Tél (236) 75503151/75507227/72797461

Email : coalitioncpi\_rca@yahoo.fr